Informations de base	
2023/2757(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Mise en œuvre des obligations internationales de l'Union, telles que visées dans le règlement relatif à la politique commune de la pêche, conformément à l'accord de commerce et de coopération UE/Euratom /Royaume-Uni, en ce qui concerne l'aiguillat commun Complétant 2011/0195(COD) **Subject** 3.15 Politique de la pêche **Zone géographique** Royaume-Uni	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2757(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0195(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/9/12308